

DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021/2022

- Validation des Acquis
- Transfert
- Bacheliers antérieurs
- Etudiant(e)s de l'Union Européenne

En vue de l'accès en Sciences Humaines et Sociales mention *Sciences sociales*

UNIVERSITÉ DE PARIS

Faculté Sociétés et Humanités – Sciences Humaines et Sociales

Le dossier doit être retourné accompagné de toutes les pièces demandées,

par email à : marie-angele.nacitas@u-paris.fr

et par courrier au plus tard le 20 mai 2021, à l'adresse ci-dessous.

(cachet de la poste faisant foi)

CENTRE HENRI PIÉRON

Faculté Sociétés et Humanités – Sciences Humaines et Sociales

Sciences sociales - Sciences du langage

Bureau 3064

71, avenue Edouard Vaillant - 92774 Boulogne Billancourt Cedex

ACCÈS DEMANDÉ EN :

LICENCE SCIENCES SOCIALES

Licence 1^{ère} année

Licence 2^{ème} année

* Merci de cocher la case correspondante à votre demande

La décision rendue par la Commission pédagogique n'est valable que pour l'année 2021 – 2022.
Elle vous sera communiquée par courriel.

IDENTIFICATION

Nom :

Nom marital :

Prénoms :

Date de naissance :

Age :

Lieu (dép. / pays) :

Nationalité :
d'enfants :

Situation de famille :

Nombre

 Adresse :

Code postal :

Ville :

 :

Courriel :

@

N° de sécurité sociale :

N°INE :

Salarié(e) : Profession

Sans emploi

Demandeur d'emploi

CURRICULUM VITAE

1/ Baccalauréat ou équivalent:

Année d'obtention	Série	Académie / Pays	Moyenne/20

2/ Cursus universitaire :

Le (la) candidat(e) précisera ci-dessous, dans l'ordre chronologique (du plus récent au plus ancien), à partir de l'obtention du baccalauréat, le détail de ses activités scolaires.

Période	Formation suivie	Etablissement fréquenté	Résultats obtenus			
			Obtenu	En cours	En partie	Abandon

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements précédents.

A, le / / 2021

Signature du candidat :

Cadre réservé à l'Administration – Ne rien inscrire ici –

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022
DÉCISION CONCERNANT LA DEMANDE D'ADMISSION
EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES :

NOM :

PRENOM :

Avis de la Commission Pédagogique

EST AUTORISÉ(E) A S'INSCRIRE EN :

SCIENCES SOCIALES

Licence 1^{ère} année

Licence 2^{ème} année

Sous réserve de justifier de l'obtention de :

Par : Transfert de dossier

Validation des acquis

de l'Université de

Titre français - Titre étranger - Expériences professionnelles

Avec dispense* de:

*Le cas échéant, précisez l'intitulé exact de l'enseignement accordé ainsi que le ou les semestres auquel il se rattache

Avec rattrapage* de :

*Le cas échéant, précisez l'intitulé exact de l'enseignement en dette sur l'année précédente

N'EST PAS AUTORISÉ(E) A S'INSCRIRE :

Motif :

.....

Boulogne, le

Le Président de la Commission Pédagogique

A faire compléter en cas de transfert universitaire (Uniquement après admission de votre candidature) :



PIÈCES A FOURNIR

Prière de cocher la case correspondant aux pièces envoyées

Pour tous les candidats

- Une lettre de motivation d'une page maximum.**
- Un curriculum vitae détaillé**
- La photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité + la photocopie du titre de séjour valide** pour les étudiants étrangers (hors UE) résidant en France.
- Photocopie du Certificat de participation à l'appel de préparation à la Défense (uniquement pour les étudiants français).
- Diplômes :**
 - **la photocopie du baccalauréat et du relevé de notes**, ou de son équivalent
 - **la photocopie des diplômes obtenus ainsi que vos relevés de notes de l'enseignement supérieur**
 - certificat de scolarité si vous êtes inscrit en université
 - Tout justificatif relatif à votre éventuelle demande de validation d'études (justificatif d'expériences professionnelles etc...)

nota: La traduction des diplômes étrangers doit être obligatoirement établie par un traducteur assermenté ou à défaut par l'ambassade du candidat s'il réside en France ainsi que les notes obtenues aux différents enseignements composant le diplôme (joindre un relevé de notes).

2 enveloppes autocollantes format standard, timbrée au tarif de 20g (pour la réponse), libellée à vos noms et adresses, la décision de la commission vous étant communiquée par courrier.

Pour que la candidature soit examinée par la Commission Pédagogique, le dossier doit comporter toutes les pièces énumérées ci-dessus.

**TOUT DOSSIER ILLISIBLE, INCOMPLET OU DÉPOSÉ
HORS DÉLAI NE SERA PAS ÉTUDIÉ
PAR LA COMMISSION**

IMPORTANT

La constitution de ce dossier n'a pas valeur d'inscription.

En cas d'admission, vous devrez remplir une fiche d'inscription de l'Université de Paris et régler les droits d'inscription pour l'obtention de la carte d'étudiant.

En cas de refus, les pièces fournies pour votre dossier pourront vous être restituées sur demande écrite faite avant le **31 décembre 2021**.